

ABONNEMENT

Canada (UN AN)... \$2.00
 États-Unis (UN AN)... \$2.25
 Prix spécial pour le
 étudiants, les instituteurs
 les institutrices et les man-
 bres de l'A. C. J. :
 Canada (UN AN)... \$1.00
 États-Unis (UN AN)... \$1.25
 Remarque (Union postale).
 UN AN 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES"

PAUL TARDIVEL, Directeur

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHAN-
 GEMENT D'ADRESSE DOIT
 ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE
 L'ANCIENNE ADRESSE

Bureaux :

Chemin Sainte-Foy
 près Québec.

TÉLÉPHONE : 1750

SOMMAIRE

Ne créez pas une nouvelle puissance
 Quelques observations Un Ancien
 Notre conseil de ville et la prohibition
 L'étrille Bouchard
 Petites réflexions d'actualité Le Jeune
 Le haut F... Pershing Lumen
 Le pape Wilson l'abbé G. Dugas
 L'amendement Sauvé
 Testament d'un noir chrétien
 Le recrutement des Canadiens français
 Un appel au "Fair Play"
 Un marguillier franc-maçon
 Une anecdote éloquente
 Une nation d'ignorants
 Les vêtements en papier
 Formez des prêtres
 Pour la colonisation
 Piège ou pacte? Le Patriote de l'Ouest
 Nos prussiens jaunes
 La Question Ontarienne
 Le cinéma à Paris
 Une invitation dangereuse

Ne créez pas une nouvelle puissance

Le gouvernement fédéral a prohibé
 tout récemment l'importation des liqueurs
 alcooliques au Canada.

Il lui reste maintenant à en supprimer
 la fabrication au pays, sans quoi la pro-
 hibition ne pourra jamais être établie au
 Canada.

Si notre gouvernement n'agit prompte-
 ment et vigoureusement nos brasseurs et
 distillateurs ayant le monopole augmen-
 teront leurs industries afin de pouvoir ré-
 pondre à toutes les demandes locales et
 deviendront par cet accroissement plus
 puissants et plus audacieux.

On connaît la puissance des distilla-
 teurs et des brasseurs anglais; ce sont eux
 qui sont les véritables maîtres de l'An-
 gleterre; le gouvernement doit compter
 avec eux.

N'allons pas créer ici une nouvelle
 puissance, la puissance alcoolique.

Le gouvernement fédéral a une occa-
 sion unique de décapiter un ennemi na-
 tional redoutable.

Qu'il agisse donc, autrement, tôt ou
 tard ce sera la puissance alcoolique qui
 décapitera le gouvernement.

JARNAC

Les dépêches américaines mettent en
 circulation une nouvelle canaillerie à
 l'endroit du Pape.

Notre *Chronicle* s'empresse de publier
 cela en première page avec le gros titre
 suivant: *Pope and Kaiser plan peace.*

Inutile d'insister sur cette nouvelle qui
 sent le mensonge juif et maçon.

Quelques observations

Le débat sur la motion Francoeur est
 engagé.

MM. Francoeur, Sauvé, David et
 Laferté ont prononcé d'excellents dis-
 cours; il faut faire exception pour M.
 Bouchard. Jusqu'à présent ce débat a
 permis à nos députés de rappeler divers
 faits historiques importants, ainsi que de
 dures vérités à l'adresse de nos persé-
 cuteurs. Un point qu'il ne faut pas oublier,
 c'est que le conflit actuel n'est pas un fait
 unique et accidentel; la lutte dure depuis
 près de cinquante ans et elle ne cessera
 que le jour où nous nous séparerons ou
 encore que nous renoncerons à nos droits,
 que nous nous aplatissons devant l'enva-
 hisseur de 1760 pour accepter l'esclavage
 et le joug anglo-saxon.

Quand on réfléchit par exemple à la
 portée du dernier ukase de Toronto con-
 tre les Canadiens français du nouvel On-
 tario, on se rend compte parfaitement
 qu'il n'y a rien à espérer de nos ennemis.

La paix, la bonne entente l'harmonie
 sont de vaines illusions.

La lutte actuelle a ses racines au fond
 des loges; elle est implacable; elle sera
 durable.

Il est évident que notre pays n'a pas
 encore trouvé son assiette constitutionnelle
 définitive. Selon les vues d'hommes clair-
 voyants la cassure naturelle de la Confé-
 dération doit s'opérer de manière à divi-
 ser l'Est et l'Ouest.

Ainsi nos ennemis seront divisés et é-
 tant moins forts, ils deviendront plus
 traitables.

Etant donné notre merveilleux accrois-
 sement naturel et aussi la protection évi-
 dente dont nous entoure la divine provi-
 dence, il n'y a pas à désespérer de l'ave-
 nir.

Les complots des loges ne prévaudront
 pas contre nous.

UN ANCIEN

L'école bilingue

Le *Droit* rapporte qu'un correspon-
 dant qui signe "Neutral" écrit dans le
 "Citizen" d'hier une lettre intéressante
 dans laquelle il pose un problème assez
 difficile à résoudre au Ministère de l'In-
 struction Publique d'Ontario et aux Irlan-
 dais, ennemis des écoles bilingues.

Il rapporte qu'aux derniers examens
 du Service Civil, 3ème division, 31 can-
 didats de langue française et 30 can-
 didats de langue anglaise ont passé avec
 succès. Ces candidats de langue françai-
 se ont subi leur examen dans leur langue
 maternelle, et cependant, ils iront faire
 le travail que nécessite leur position, dans
 la seule langue anglaise.

Après avoir posé ces chiffres, il de-
 mande au département de l'Instruction
 Publique d'Ontario de dire si les écoles
 bilingues ne valent rien.

Notre conseil de ville

et la prohibition

Il nous faut au prochain conseil à
 Québec, un maire et des échevins prohi-
 bitionnistes.

Nous avons voté la prohibition, c'est
 parfait, mais ce n'est pas tout, il nous
 faut maintenant faire appliquer ce règle-
 ment, c'est là le point difficile et essentiel.

Or comme le disait un confrère, un ré-
 glement de prohibition n'a pas d'autre
 valeur que celle que lui donne l'adminis-
 tration chargée d'en faire l'application.

C'est une erreur de dire ou de croire
 que la question de prohibition n'a rien à
 voir avec les élections qui se font actuel-
 lement.

C'est le conseil de ville qui sera chargé
 d'appliquer la loi de prohibition.

Que notre ville se donne un conseil
 municipal opposé au régime prohibition-
 nistes, qu'elle mette au pouvoir des hom-
 mes qui ont été des adversaires acharnés
 de cette mesure, et l'on verra toutes sor-
 tées d'excès se commettre au cours de l'an-
 née, parce que les autorités, qui n'auront
 aucun intérêt à appliquer la loi de prohi-
 bition, fermeront les yeux, afin de pou-
 voir dire, ensuite: "Voyez les effets de
 ce régime. Vous avez fermé les hôtels li-
 cenciés, et la ville est pleine de trous où
 tout le monde va s'enivrer".

Ce n'est pas un mal imaginaire, puis-
 que la chose s'est faite ailleurs plusieurs
 fois, avec le résultat inévitable que l'on
 met au compte du régime prohibitionnis-
 te des fautes commises par les autorités
 civiques, complices des trafiquants de li-
 queurs.

Avant donc d'appuyer et de voter
 pour tel ou tel candidat, il importe de sa-
 voir si oui ou non il est pour ou contre la
 prohibition.

Civis

Les dessous

De diverses sources on apprend que
 Sir Wilfrid Laurier et les autres chefs li-
 béraux préparent depuis quelques semai-
 nes un mémoire qui sera présenté sous peu
 aux autorités impériales.

Le mémoire traitera de la façon dont
 la conscription a été présentée, votée et
 mise en vigueur, et de la loi des élections
 de guerre, en ce qui regarde la façon
 dont elle a fonctionné aux dernières élec-
 tions. Il sera aussi question de la forma-
 tion du cabinet d'union.

Ce sera sans nul doute un document
 intéressant mais qui ne fera peut être pas
 honneur à notre gouvernement de guerre.

MOYEN HÉROÏQUE

Un correspondant anglais qui a long-
 temps habité Berlin est d'avis que les Al-
 liés ne doivent pas escompter la famine
 ou la révolte pour vaincre l'Allema-
 gne. Il n'y a qu'un moyen héroïque
 d'obtenir la victoire, c'est en champ clos
 à moins d'écouter l'appel du Pape. 5

L'étrille Bouchard

L'audace du député Bouchard n'a
 pas de bonnes.

Au cours de la triste et regrettable élu-
 cubration qu'il a débitée, sur la motion
 Francoeur, suivant la tactique et l'art dé-
 clamatoire de Godfroy Langlois, il a ac-
 cusé la presse catholique d'être la cause
 de la campagne de diffamation et de la
 haine contre Québec.

Il faut avoir un toupet monumental
 pour oser ainsi étriller et laver les sales fa-
 natiques d'Ontario.

M. Bouchard connaît mieux que cela.
 Il sait tout comme nous que les vrais pé-
 lés, les galeux écoeurants de chez nous
 d'où vient tout le mal, comme dit la fa-
 ble, ce ne sont pas les défenseurs de la
 cause nationale et catholique qui se tien-
 nent sur la défensive et non à l'offensive,
 mais bien les dénigreur systématiques de
 la clique Langlois. Ce sont eux qui ont
 bavé la calomnie et le mensonge contre
 notre province pour la salir, l'insulter et
 l'humilier parce que Catholique et enne-
 mie de l'Émancipation.

Ceux qui ont suivi de près la lutte
 d'Ontario contre Québec le savent, la
 plupart des coups les plus méchants et les
 plus odieux portés contre nous l'ont été
 avec des armes empoisonnées fournies à
 nos ennemis par Langlois et ses disciples.

Nos dénigreur ont fait un tort incal-
 culable à notre province et aux Cana-
 diens français et catholiques.

Et c'est en vain que les journaux sains
 et honnêtes s'efforcent à tarir cette source
 infecte qui distille le mensonge et la ca-
 lomnie.

La responsabilité des ces sectaires est
 grande aux yeux du pays et au jugement
 de l'histoire. La tactique qui veut que
 cette odieuse responsabilité soit portée par
 la presse catholique est trop grossière et
 trop audacieuse pour avoir chance de
 succès même un seul instant.

Le débat n'est pas terminé, sans dou-
 te, il y aura un député assez courageux
 pour rétablir la vérité des faits et clouer
 au pilori ceux qui ont fourni malicieuse-
 ment à nos ennemis des armes contre
 nous.

Pas de Conscription
en Irlande

La Chambre des Communes, Anglai-
 ses, par un vote de 136 contre 48, a ren-
 voyé la proposition d'imposer la conscrip-
 tion à l'Irlande.

La majorité de la Chambre a été d'a-
 vis que ce serait une mesure dangereuse
 et difficile à appliquer.

Certains Irlandais fanatiques du Ca-
 nada n'auront guère le droit, après cela,
 d'insulter les Canadiens français qui pour
 des raisons sages constitutionnelles et na-
 tionales sont opposés d'une façon pacifi-
 que à la Conscription.

Le dépouillement du scrutin pour le
 vote des soldats est commencé à Ottawa;
 le travail ne sera pas terminé avant une
 quinzaine. Le vote serait favorable au
 gouvernement.

L'EVANGILE

LE 11e DIMANCHE APRES
L'EPIPHANIE.

S. Jean, ch. 2.

En ce temps-là, il se fit des noces à Cana, en Galilée, et la mère de Jésus s'y trouva. Jésus fut aussi invité aux noces avec ses disciples; et, comme le vin manquait, la Mère de Jésus lui dit: Ils n'ont point de vin. Jésus lui dit: Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi? Mon heure n'est pas encore venue. Sa Mère dit à ceux qui servaient: faites tout ce qu'il vous dira. Or, il y avait là six grands vases de pierre pour les purifications des Juifs, dont chacun tenait deux ou trois mesures. Jésus leur dit: Emplissez les vases d'eau. Et ils les emplirent jusqu'au haut. Jésus ajouta: Puisez maintenant, et portez-en au maître d'hôtel. Et ils lui en portèrent. Le maître d'hôtel ayant goûté l'eau qui avait été changée en vin, et ne sachant d'où venait ce vin, quoique les serviteurs qui avaient puisé l'eau le sussent bien, appela l'époux et lui dit: Tout le monde sert d'abord le bon vin, et, après qu'on a bu, on en donne du moindre; mais vous, vous avez réservé le bon vin jusqu'à cette heure. Ce fut le premier des miracles de Jésus. Il le fit à Cana, en Galilée, et par là il fit connaître sa gloire, et ses disciples crurent en lui.

Formez des prêtres

"Dans une famille chrétienne, il faut qu'un jeune homme entende parler du sacerdoce, qu'il sache quelle est la grandeur de cette vocation, quel besoin le monde a toujours eu, quel besoin toujours pressant il a d'avoir des saints. Vous avez remarqué la disproportion entre le nombre des prêtres sortis des familles de la campagne et le nombre de ceux qui sortent des familles bourgeoises. Croyez bien que les vocations ont été réparties plus également mais que beaucoup ont été tuées par la vie inutile, égoïste et aussi par le silence des parents. Il eût suffi peut-être qu'il devinât près de lui l'acceptation secrète de sa vocation pour qu'un jeune homme se donnât au salut des âmes. Il n'a rien senti et s'est tu; peut-être même a-t-il été habilement détourné; peut-être s'est-on moqué.

J'ai conviction appuyée par les souvenirs de beaucoup d'existences tronquées ou malheureuses qu'il y a de par le monde beaucoup d'hommes qui avaient la vocation sacerdotale, et qui ne l'ont pas suivie, beaucoup de femmes qui eussent été d'admirables religieuses et qui se sont aussi sacrifiées, mais combien différemment".

Ceux qui s'occupent d'oeuvres nationales, sociales et catholiques en notre pays, n'ignorent pas que la principale cause qui entrave le développement de plusieurs de ces oeuvres, c'est le manque de prêtres.

La colonisation, pour ne citer qu'un exemple, souffre du manque d'ouvriers évangéliques.

Parents chrétiens, formez des prêtres. La cause nationale et religieuse en réclame et beaucoup.

A ce propos méditons ces paroles si chrétiennes de René Bazin de l'Académie française:

On annonce qu'un service postal aérien sera bientôt établi entre la France et l'Angleterre.

Le pape Wilson

Vous avez vu comment ce pape nouveau, après avoir méprisé les paroles du Vicaire de Jésus-Christ s'en vient faire appel à toutes les puissances pour rétablir une paix universelle solide et durable.

S' imagine-t-il qu'après avoir dédaigné l'appel du Pape traçant avec une sagesse surhumaine le programme à suivre pour le rétablissement de la paix, Dieu va se servir de lui pour opérer ce que nous ne devons attendre que de la puissance divine?

Non, Dieu ne permettra pas cela.

Il doit à sa sagesse et à sa justice d'humilier ceux qui ont mis de côté les sages conseils du pape et qui se sont moqués de lui.

Seule la Sainte Eglise et son Chef possèdent l'autorité qui peut rendre la paix, une paix véritable au monde.

Le mécanisme moral des sociétés humaines est brisé et celui-là seul qui l'avait préparé de ses mains est capable de le réparer, tout comme l'homme de l'art répare le mécanisme d'une montre qu'un maladroite a brisé.

Le mécanisme des sociétés chrétiennes qui a fonctionné sous l'oeil et la garde de l'Eglise n'est pas d'invention purement humaine comme tant d'hommes sont portés à le croire. Avant Jésus Christ, dans le monde païen, il n'y avait pas de société, à proprement parler. Il n'y avait qu'un groupe d'hommes possédant les richesses et conduisant un troupeau d'esclaves abrutis comme des bêtes de somme.

La charité qui est un rouage essentiel au fonctionnement d'une vraie société, était inconnue au monde païen, où les riches ne vivaient que pour exploiter les pauvres. Jésus Christ est venu sur la terre pour remédier à cet ordre de chose et tirer l'humanité de son abrutissement; les puissants du monde étaient impuissants à guérir ce mal. Il a établi son Eglise, société parfaite, à la tête de laquelle il a laissé un homme qui ne meurt pas parce qu'il est son représentant. C'est ce chef de l'Eglise qui a tracé le plan du mécanisme de la société chrétienne, la seule qui a le droit d'exister ici bas, parce qu'elle est la seule qui correspond au plan divin, c'est-à-dire de conduire les hommes à leur fin dernière.

C'est sous le souffle de l'Eglise guidée par l'Esprit Saint que les sociétés chrétiennes ont été formées et que l'horrible paganisme a pris fin.

C'est par ce chef d'oeuvre de l'Eglise que la paix a régné sur la terre, cette paix que Jésus a souhaité au monde au jour de sa naissance; cette paix que le monde ne pouvait donner, parce que le monde ne la connaît pas: *pacem mean do vobis non quomodo mundus dat ego do vobis.*

Qu'est-ce que la paix dit St Augustin? C'est d'être en la tranquillité de l'ordre, *tranquillitas ordinis*. Et qu'est-ce que l'ordre? il répond: c'est la relation de la créature avec son principe et sa fin. Cette relation de la créature avec son Créateur qui est son principe et sa fin, le monde païen ne la connaissait pas. Sans cette relation pas d'ordre possible, et sans ordre pas de paix, car la paix c'est la tranquillité de l'ordre.

Ce mécanisme moral de l'ordre et par conséquent de la paix a existé jusqu'au jour de l'apostasie des sociétés. Par cette apostasie elles ont brisé le mécanisme moral de la société, telle que la veut Jésus Christ, et les sociétés sont retombées dans le chaos des sociétés païennes dont les aussi impuissantes à refaire la société chrétienne que l'étaient les païens avant Jésus Christ.

Il n'y a qu'un homme au monde qui peut remédier à notre malheur, c'est celui que Jésus Christ a laissé pour son repré-

sentant sur la terre, l'homme qui ne meurt pas, l'homme qui, comme l'Homme Dieu dont il est le vicaire, peut, par la vertu dont il est revêtu reconstruire le mécanisme moral des sociétés véritables, les seules qui répondent au plan divin, et pour l'établissement desquelles Dieu a laissé l'autorité et la sagesse à son Eglise.

Quand nos chefs d'Etat, païens en affrontent assez des débris du monde qui leur tombent sur le dos, alors comprenant leur impuissance à remédier au mal, peut-être se tourneront-ils vers le Vicaire de Jésus Christ et comme les apôtres pendant la tempête diront: Sauvez nous Seigneur! nous périrons.

Celui qui a créé le monde de rien peut faire un miracle pour apaiser la tempête, mais ce ne sont ni le Wilson, ni le Clemenceau, ni l'empereur d'Allemagne qui endigueront le débordement de la guerre, de la famine et de la peste. Toutes leurs combinaisons seront déjouées. *Hi in curribus, hi in equis*, mais le Saint Esprit dit: *Salus potentibus in dextera Domini*. En attendant que la lumière de la sagesse divine éclaire les gouvernants, la Sainte Eglise continuera à chanter tous les dimanches à vêpres, en toute vérité.

Judicabit in nationibus implebit ruinas Conquassabit capita multorum.

l'abbé G. DUGAS

Pour la Colonisation

DES AMIS.

Oui, des amis et encore des amis!

Est-ce qu'une oeuvre sociale quelconque peut s'opérer sans le dévouement de véritables amis?

Si la tempérance, le Parler français, la Caisse Populaire pour ne citer que ces belles oeuvres sociales, récentes, n'avaient rencontré que l'indifférence, où en serions-nous?

La colonisation chez nous a une importance vitale; c'est par elle que nous affirmons nos droits au sol de la Patrie. Si on nous enlève ou conteste ce droit que sommes-nous donc? Que deviendrons-nous dans peu de temps? Notre droit au sol, voilà sûrement la base où reposent tous nos autres droits. Ce droit nous est contesté par des politiciens à courte vue et par le marchand de bois. Semblables à Esaü nous faisons bon marché de ce droit inaliénable. Par légèreté, insouciance et ignorance d'une part, par égoïsme d'autre part, notre colonisation se trouve à peu près nulle. Même dans les centres où elle a tout pour fleurir ou constater des mouvements de recul parce que il ne se trouve souvent personne dans notre classe dirigeante pour diriger, soutenir et défendre le colon.

Le défricheur devient alors forcément la proie de ceux qui ont intérêt à le dévorer, à le faire disparaître, ou tout au moins à le transformer en faux-colon.

Ah! quelle trouvaille que ce mot? Quelle victoire n'a-t-il pas assurée à l'ennemi. Mais en a vite su ce qu'était en définitive le faux-colon. Il y en a trop parmi ceux qui sont ou devraient être nos amis naturels qui n'ont rien compris à cette bocherie. Aujourd'hui, nos amis doivent savoir que le faux-colon, c'est le marchand de bois qui les fabrique le nourrit, les occupe et se livre avec ardeur à en perpétuer la race. Le faux-colon, c'est l'essaim qui bourdonne et butine autour et pour la ruche du marchand de bois. Nos amis ne doivent pas l'ignorer et leurs efforts doivent tendre à diminuer au moins l'effet pernicieux du mauvais exemple. Des amis?

Oui il nous en faut plus comme nous en avons déjà qui sachent tout ce qui se fait et qui aient l'intelligence de comprendre

Jos. COTE,



IMPORTATEUR et NEGOCIANT

EN GROS

Cigares, Cigarettes, Tabacs de toutes sortes et articles de fumeurs en général.

Biscuits, Confiseries, Epicerie

Nos Prix sont intéressants

Une simple visite vous convaincra de notre immense assortiment

Bureaux et Magasins :

188, Rue St-Paul

ENTREPOT :

119, Rue St-André

SUCCURSALES pour articles de fumeurs dans toutes les parties de la ville.

tout ce qui devrait se faire pour assurer à l'avenir la marche sûre et rapide de notre grande et indispensable oeuvre sociale nationale, notre colonisation.

FRANCOIS

Caillaux au violon

A la suite de la découverte d'un document d'un caractère très grave, Caillaux a été arrêté et logé en prison.

La Liberté dit que l'enquête menée par le département de la Justice italien dans l'affaire du signor Cavalinie, un Italien qui aidait à Bolo Pacha, qui fut arrêté en Italie en novembre dernier, a amené la découverte d'un coffre de sûreté, installé sous le nom de Renouard dans la Banca Italiana Disconto, de Florence.

Renouard était le nom de fille de Madame Caillaux et l'ex-premier ministre s'en servit au cours de ses visites en Italie au mois de décembre de 1916.

Diverses rumeurs circulant le contenu de ce coffre, mais La Liberté déclare que M. Caillaux ne nie pas et ne peut pas nier qu'il est le propriétaire des fonds déposés dans le coffre au nom de Renouard.

De la bière et des cirques

Rien de plus dégoûtant et de plus honteux que ce cri du ventre de la populace anglaise qui menaçante, demande de la bière, alors que demain peut-être elle n'aura pas de pain quotidien.

De la bière... ou la grève, la défaite, la révolution.

Au temps de la décadence de Rome la populace romaine demandait elle, au moins, du pain et les jeux du cirque.

Panem et circenses!

La bière a éteint le patriotisme de cette populace, comme l'eau éteint le feu.

Et nos brasseurs, et nos buvettiers qui veulent établir le régime dégradant de la bière chez nous?

Petites réflexions d'actualité

Nos politiciens

La grande habileté des politiciens, disait Bossuet, c'est de donner de beaux prétextes à leurs mauvais desseins.

De ces politiciens habiles, il y en a dans notre assemblée législative; on les verra à l'oeuvre au sujet de la motion Francoeur, au sujet des réformes scolaires et de la prohibitions.

Que de haine!

Une vieille maxime chrétienne conseille d'écrire la haine sur l'eau.

De nos jours on a changé cela et l'on écrit la haine surtout dans les gazettes.

Certains journaux de parti et autres sont devenus, même chez nous, comme de grandes catapultes mises en mouvement par des petites haines.

Roue criarde

Le *Clairon* de Ste Hyacinthe de Damien Bouchard vante avec entrain son directeur et maître:

Au parlement M. Bouchard est très affairé; il a une botte de projets de loi à présenter et deux bottes de demandes de renseignements, de plus il parle sur tous les sujets débattus.

Il y a un vieux proverbe qui dit: la plus mauvaise roue d'un char est celle qui crie toujours.

Le nasillard Godfroy Langlois a été longtemps la mauvaise roue de notre char parlementaire.

Nos pusillanimes

Où elles commencent à respirer à l'aise, toutes nos bonnes poules mouillées canadiennes françaises haut juchées qui avaient déploré la motion Francoeur comme dangereuse, incendiaire et capable d'attirer sur notre province les foudres tonitrueuses des fanatiques orangistes.

Le débat est des plus pacifiques.

Leur peau précieuse, leur existence facile, leurs intérêts égoïstes, leur tranquillité béate, tout cela est sauf.

Ils peuvent reprendre leur sommeil léthargique.

Quant à leurs compagnons les opportunistes et les arrivistes, ils pourront continuer à hurer avec les loups, à braire avec les ânes et à bêler avec les moutons.

Ces deux groupes de nos dirigeants sont à encadrer.

Un semeur

Sur la terre canadienne, depuis quelques années, il fait bon de voir de toutes parts le blé qui lève: oeuvres sociales, oeuvres catholiques, associations de jeunesse, organisations ouvrières, ligue pour la défense du verbe français, enfin oeuvres de presse catholique et indépendante.

M. Albert Lacroix, dans la *Vérité* de samedi dernier a rappelé le rôle joué par J.P. Tardivel et son journal dans les premières semences de l'oeuvre de la jeunesse catholique; dans l'*Almanach de la langue française*, M. Héroux signale notre Veullot canadien comme un des premiers et des plus vaillants défenseurs de la langue française en Canada.

Jules-Paul Tardivel a été pendant 25 ans un infatigable semeur. Que de moisson on lui doit aujourd'hui!

Il y a des apôtres à qui Dieu a donné la mission de semer seulement.

Ce fut le rôle humble mais bienfaisant de J.P. Tardivel.

Nous les jeunes qui moissonnons dans l'allégresse conservons et défendons pieusement la mémoire de celui dont la plu-

me vaillante a semé aux heures difficiles tant d'idées justes, saines, catholiques et nationales.

La solidarité

L'égoïsme est une des caractéristiques les plus marquantes de notre siècle matérialiste.

Chacun veut jouir en égoïste. Fraternité et solidarité ne sont que de vains mots. Il faut remonter aux jours des premiers chrétiens pour en comprendre toute la grandeur.

Lacordaire a peint la beauté mystérieuse de la solidarité chrétienne:

"Tout homme qui souffre volontairement dans le monde ôte une souffrance à quelqu'un; tout homme qui jeûne donne du pain à un autre qui en manque; tout homme qui pleure aux pieds de Jésus-Christ enlève du sein d'une créature qu'il ne connaît pas, mais qui lui sera révélée en Dieu, une certaine amertume, et cela par le principe de la solidarité qui fait que, quand il y a un peu plus de douleur dans une âme, il y en a un peu moins dans une autre, de même que, quand il pleut beaucoup dans un pays, il pleut moins dans la région voisine".

La mode et luxe

Les femmes, dit un auteur, seraient au désespoir si la nature les avait faites telles que la mode les arrange.

St.-Bernard demandait aux femmes de son temps: Qu'est-ce qu'une beauté que vous devez aux fourrures des bêtes et au travail des vœux?

Certaines femmes vaines et ambitieuses, disait Bossuet, traînent sur elles en leurs ornements, la subsistance d'une infinité de familles; elles portent, en un petit fil autour de leurs cou des patrimoines entiers.

Un mot maintenant pour nos jeunes fats:

On lit dans les récits des Pères du désert qu'un saint religieux voyageant un jour accompagné d'un ange comme Tobie, un jeune homme frisé, musqué, très élégant étant venu à les croiser, l'ange boucha le nez, ce qu'il ne fit pas un instant après, en passant près d'une charogne.

S'il lui fallait se promener dans nos rues, le céleste voyageur devrait sûrement emprunter à un de nos soldats son masque protecteur contre les gazes phyxians.

LE JEUNE

Chaussures allemandes

Les Allemands ménagent le cuir.

Les civils devront à l'avenir porter des chaussures spéciales, des chaussures de guerre dont voici la description:

"Bottine à lacets se composant d'une tige en tissu bordée d'étroites bandes en cuir, le tout reposant sur une semelle en bois plein protégée par une armature en métal".

Voilà pour les hommes. Voici maintenant la chaussure pour dames.

"Souliers à lacets avec tige identique à celle de la bottine pour hommes, mais dont la semelle se compose d'une mince lamelle de cuir véritable et pour le reste de cuir "ersatz" et d'une planchette en bois.

La hauteur des tiges de bottines pour hommes ne pourra pas dépasser trente centimètres et celle des tiges de souliers pour dames quinze centimètres. La fabrication de ces chaussures se fera sous le contrôle du "Comité de surveillance de l'industrie de la chaussure".

Le haut F.: Pershing

La revue *"The Christian Cynosure"* de Chicago, organe mensuel de l'Association américaine protestante, constituée depuis 1868 contre les Sociétés secrètes—la seule existante aux Etats-Unis—a publié, en janvier le texte authentique du curieux et significatif message que voici, adressé au général John Pershing, chef des troupes Yankees envoyées au secours de la République, en France:

"Personnification de l'orgueil, de la passion, de la puissance, de la persévérance de toute l'Amérique, nous te saluons!"

Ce message sera lancé à travers l'espace, cette nuit, au Noble J. J. Pershing, quelque part en France, par les membres du temple Abu-Bekz du Sanctuaire Mystique ("*Mystic Shrine*") de Sioux City, Iowa, présents au patriotique ralliement qui a marqué la fin de leur cérémonie officielle annuelle".

Le message ajoute:

"Bien que des océans et des milliers d'acres paraissent nous séparer de toi et que de prudents censeurs s'efforcent de te cacher à nos yeux, une armée de 238000 Nobles du Sanctuaire Mystérieux, se tient debout, épaules contre épaules, avec toi, soldats d'une foi commune, quelque part que tu sois, quoique tu fasses, nous sommes avec toi, John.

"Puisse Allah répondre promptement à la prière, aujourd'hui, de l'Amérique" ("*Masonic Home Journal*", Déc. 1917).

Qu'est que cette noblesse, cette aristocratie dans la démocratique République Etoilée? Qu'est-ce que son Sanctuaire Mystérieux?

Réponse: Cette aristocratie essentiellement maçonnique est celle des dieux Yankees, parvenus au 32e degré de la perfection la plus Ecossaise. Selon la liturgie de ce Rite supérieur international organisé par dix Juifs Kabbalistes du XVIIIe siècle (1760-1801), le 32e degré est celui de prince du Royal Secret. Ce secret sublime consiste, tout simplement, dans l'auto-dédication du maçon complètement émancipé, libéré de Dieu.

"*Eritis sicut draco*" a dit le Serpent en Eden.

Le Sanctuaire mystérieux (*Mystic Shrine*) où les dieux Yankees pratiquent leur auto-lâtrie s'appelle Temple là-bas, ainsi qu'en Canada. Car le *Dominion*, où toutes les formes du Maçonnisme sont puissantes, a aussi ses dieux. L'Allah des Shiriners n'est invoqué que pour dépister les profanes.

Les bons Canadiens vont naturellement se récrier, certains catholiques en tête. Cependant rien n'est plus documentairement, plus authentiquement, plus irréfutablement établi que l'existence du dogme de la déification des anti-dieux, au sommet hiérarchique de la haute anti-Eglise. Son fameux Pontife, l'anti-Pape, Albert Pike, l'enseigne Kabbalistiquement dans son Instruction secrétissime au grade de Prince du Royal Secret ("*Morals and Dogma of the Scottish Rite of Masonry*, pp 765-861). Et il conclut triomphalement:

"Tel est, mon F..., la vraie parole du Maître Maçon. Tel est le vrai Royal Secret qui rend possible et qui à la fin rendra réel le Saint Empire de la vraie fraternité maçonnique. *Gloria Dei est celare verbum Amen*" (Le Dieu (maçonnique) se fait gloire de cacher son verbe). (1)

(1) Voir Preuss qui fait autorité: *A study in american free masonry Ch. VIII. The god of Masonry*, Herder St Louis 1908.

Autre document authentique, c'est celui-ci d'un prêtre italien apostat, nommé Anghera qui à Palerme, 5 avril 1860, initia Garibaldi au grade suprême de Prince du royal secret.

Voici quelques passages topiques, typiques, traduits du texte de son instruction dogmatique, aussi secrète, mais plus explicite que celle de Pike:

"L'homme est à la fois le Dieu, le Pontife et le Roi de lui-même.

Voilà le secret sublime, la clef de toute science, le sommet de l'Initiation. La F... Mac... est donc le Dieu, le Pontife et le Roi de l'Humanité.

...Quant à nous, grands chefs, nous formons le bataillon sacré du *Sublime Patriarche*, qui est à son tour, le Dieu, le Pontife et le Roi de la Maçonnerie.

"...Un jour viendra...où notre *Chef suprême* règnera seul sur le monde. Et assise sur les marches de son trône la M... partagera avec lui la Toute-Puissance". (2)

Il est aisé de deviner, sans se tromper, quel est le Patriarche sublime, de Dieu, le Pontife et le Roi de la haute Maçonnerie internationale, mondiale.

Le parallélisme entre le dogme de Pike et celui d'Anghera est frappant, notamment entre le Saint Empire maçonnique de l'américain et la Toute Puissance du Dieu d'Anghera.

Léon XIII, il y a plus de 30 ans, a donc dénoncé avec raison la Souveraineté de la "Secte infâme infernale" (Pie X).

Selon le message adressé au général Yankee il y aurait 238.000 nobles dieux, ou sous-dieux, de ce genre aux Etats-Unis.

Il est vrai qu'on y peut compter environ 10 millions d'affiliés aux sectes secrètes dont le Maçonnisme est le père.

Quant à John ne serait-il qu'un noble décoratif, de parade, initié pour la forme, à vue, comme Roosevelt, McKinley ou Taft, ou bien se croirait-il vraiment un dieu comme Prince du Royal secret?

Je souhaite sincèrement que le général ne soit pas un auto-lâtre de ce calibre. Je le souhaite pour l'honneur de son intelligence et de son caractère, et pour le salut de sa pauvre âme.

(2) *L'Ennemie Sociale* par P. Rosen (précédé d'un bref de Léon XIII) Paris-Bruxelles 1890. V. pp. 21-45.

LUMEN

Le Pape et la

note de Wilson

L'*Osservatore Romano*, organe du Vatican, admet l'importance du discours Wilson. C'est évidemment, dit-il, un pas de fait dans la voie indiquée par le Pape, à laquelle les Alliés reprochaient d'être trop favorable aux Allemands et qui se trouve actuellement être adoptée par les Américains et leurs amis et alliés, et repoussée par les puissances teutonnes. Le programme du président Wilson complète celui de M. Lloyd George, et tous deux s'accordent avec les suggestions pontificales, en ce qui concerne la liberté des mers, la Belgique, la Pologne, les Balkans, l'évacuation et la restauration des provinces françaises et italiennes ainsi que le désarmement général et l'arbitrage obligatoire.

Piège ou pacte

Sans doute, c'est une question peu amicale, gênante, indiscreète même si l'on veut, mais il y a de ces questions indiscreètes et pénibles qu'il faut parfois se poser entre associés, pour éclaircir une situation, lorsqu'on a affaire à des individus qui depuis longtemps se rendent insupportables.

En face d'une telle mise en demeure, ces derniers, s'ils constatent enfin que l'on est sérieux et que la séparation pourrait leur causer un tort irréparable, se prendront peut-être à réfléchir et à songer qu'il est grand temps de s'amender. D'autre part, s'ils s'obstinent dans leur mauvais vouloir, on saura définitivement que toute entente est impossible, que c'est peine perdue de chercher à s'arranger avec eux et qu'en somme mieux vaudrait reprendre sa liberté et poursuivre sa destinée chacun de son côté. C'est certainement l'image exacte de la situation actuelle du Canada.

Pour notre part, nous ne trouvons pas mauvais que l'on ait présenté aux fanatiques, semeurs de division, ce miroir dans lequel ils peuvent voir ce qu'ils sont.

En fait, les sentiments des deux races sont à peu près ceux-ci:

D'un côté, les Anglais ceux qui sont bien-pensants comme ceux qui haïssent en nous encore plus le catholique que le français, seraient tout de même énormément embêtés de voir Québec sortir de la Confédération. Ils ont besoin du Québec pour pousser leurs affaires. Ils savent bien, que du point de vue économique, ce Québec qui est leur cauchemar, tient la clé de tout le Canada, qu'ils se trouveraient par la force des choses dans la position du bravache fanfaron auquel, pour avoir la paix, on abandonne la maison, mais qui ne peut plus en sortir sans votre permission.

D'un autre côté, les Canadiens, premiers possesseurs du sol, conscients d'être les maîtres chez eux partout dans le Canada qui restera toujours leur unique patrie, ne demandent pas mieux que de faire, bon ménage avec les Anglais. C'est pour cela qu'ils ont consenti, non sans hésitation, à entrer dans la Confédération. Eux, fils de la première famille et forts de leurs droits, ils ont observé à la lettre le pacte d'honneur qui protège les minorités. Ils entendent tout simplement que les autres fassent de même. Voilà cinquante ans qu'ils attendent en vain pour leurs groupes extérieurs une égale mesure de justice. Est-il étonnant qu'ils soient extrêmement lassés d'entendre maintenant l'autre race, comme une marâtre, les insulter à cœur de jour et leur faire des scènes d'hystérie à propos de tout et à propos de rien?

Si l'on veut que l'union revienne, il faut que cela cesse: pas d'autre alternative, nous avons déjà cédé assez longtemps sans autre résultat que de voir la majorité devenir de plus en plus arrogante, audacieuse et injuste.

"La Confédération est-elle un pacte d'honneur ou un piège d'infamie?" s'est demandé déjà le sénateur Landry. Tout est là.

Si c'est un pacte d'honneur, que les deux parties contractantes l'observent avec une égale justice.

Si c'est un piège d'infamie, il vaut mieux s'en déprendre, plus tôt que plus tard.

Un journal de Toronto, le News, disait l'autre jour "qu'il faudrait qu'un groupe d'historiens autorisés entreprennent la charge d'éclairer le peuple sur l'histoire de la confédération. Ils devraient expliquer clairement (1) que sous l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, le

peuple de Québec possède des privilèges constitutionnels spéciaux dans les limites de cette province, (2) que le Canada anglais ne désire pas, n'a jamais désiré diminuer ces privilèges et (3) que la province de Québec devrait cesser de tenter d'imposer aux autres provinces, ses institutions spéciales".

"Ces faits, ajoute-t-il, n'ont jamais été compris par la majorité des Canadiens français". Bien sûr que non; ils ne sont pas compris de cette façon par un seul Canadien anglais de bonne foi qui sait son histoire.

Québec n'est pas une "réserve" où seront parqués les Canadiens français selon le bon vouloir des Anglais. Les Canadiens français ont partout les mêmes droits de vivre et de se développer selon leurs aspirations catholiques et françaises. Ne parlez pas de privilèges lorsque c'est d'un droit qu'il s'agit.

Même si Québec sortait de la Confédération, ce qui n'est ni praticable ni désirable pour le bien général du Canada, ces droits de naissance resteraient les mêmes pour tout Canadien français dans les huit autres provinces malgré tout ce que la tyrannie et l'arbitraire pourrait tenter contre nous.

Le droit ne meurt pas.

(Le Patriote de l'Ouest)

L'amendement Sauvé

Voici le texte de l'amendement que M. Sauvé a proposé à Sir Lomer Gouin et que celui aurait refusé.

"En face de l'hostilité marquée que lui témoignent certains esprits dirigeants des provinces, situées à l'ouest de la Capitale de notre pays, et des injures que lui lancent quotidiennement de grands journaux qui façonnent ou dirigent l'opinion publique dans ces provinces, et comme conséquence l'attitude adverse prise par l'immense majorité de l'électorat de Québec et par un nombre considérable de citoyens des autres parties de notre pays, au sujet de la loi du Service Militaire 1917 et des lois qui en découlent, croit de son devoir, dans l'intérêt de la paix et de l'harmonie qui doivent régner dans les différentes provinces de la Confédération canadienne, de s'adresser à Sa Majesté le Roi en Conseil pour lui demander, en vertu de la clause 56 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, le désaveu de la loi du Service Militaire 1917, cette loi étant la cause du différend entre les provinces et mettant en danger les intérêts des diverses provinces qui forment la Confédération, les intérêts de la Confédération elle-même et ceux de l'Empire Britannique dont nous sommes toujours les loyaux sujets. Et que le Président de cette Chambre est autorisé au nom d'icelle à signer la pétition demandant à Sa Majesté le Roi en Conseil le désaveu de la loi précitée, laquelle pétition doit être transmise à S. E. le Gouverneur Général pour être, par lui, adressée en la manière ordinaire à Sa Majesté".

CONVERTIS

L'Action Sociale signale la conversion au catholicisme de deux ministres protestants de Londres, les docteurs N. Pole et S. Heald. Deux autres ministres convertis, les docteurs Spece et Nugent, sont arrivés à Rome pour commencer leurs études théologiques au Collège Bède.

D'Ottawa on annonce que les autorités militaires ont décidé de reprendre les examens médicaux des jeunes gens qui ont été classés B. C. D.

Testament d'un noir chrétien

"Nous rencontrons une brave femme tout en pleurs. On l'interroge:

"Écoute un peu, nous dit-elle, mon mari est mort avant-hier; il est mort dans l'amour du Seigneur; il s'est confessé, il a communiqué; il appelait sans cesse la Vierge Marie, notre Mère. Avant de mourir, il a fait écrire une lettre par un homme d'intelligence, et dans cette lettre, il dit ceci:

"Tout ce que j'ai reçu, je l'ai reçu de Dieu mon Seigneur et mon Roi, à Lui je dois le rendre.

Voici ce que je veux: A la Vierge, ma Mère, et ma Souveraine, dont la chapelle est sur la colline, je laisse un veau, le seul que j'aie. A Jésus-Christ qui m'a sauvé, à sa grande église, aux prêtres qui y prêchent et y confessent, je lègue ma génisse, la seule que j'aie. A ma femme, je lègue mes deux chèvres qui l'aideront à vivre, parce qu'elle m'a toujours été fidèle et m'a bien soigné dans ma maladie. Ceci dit, je meurs dans le Seigneur".

"C'est là sa lettre, et maintenant, des parents de tous les côtés, qui ne m'ont jamais aidée, veulent prendre les bêtes et voler ainsi Notre-Seigneur et sa sainte Mère. Prie pour moi, je suis bien malheureuse".

"L'authenticité de l'écrit ayant été reconnue, ainsi que la liberté et la lucidité de celui qui l'a dicté, les dernières volontés du défunt ont pu être exécutées ponctuellement".

Bon modèle de testament pour les blancs...

(Extrait des Missions d'Afrique)

Une invitation dangereuse

Prenant occasion des luttes que nous avons à soutenir au Canada, quelques journaux franco-américains nous invitent à réclamer l'annexion au pays des grandes libertés etc, etc, où la langue française et la religion catholique sont protégées et respectées etc, etc.

Ce sont là, surtout en ce qui concerne la religion catholique, des illusions dangereuses. La situation là-bas n'est pas aussi rose que cela et puis qui peut nous garantir que les ennemis de notre foi et de notre langue ne dégaineront pas un jour où l'autre d'une façon aussi ouverte et aussi acharnée que dans Ontario.

Il y a des fanatiques chez nos voisins. Un journal du Michigan, le Telegram ne donnait-il pas il y a quelques jours des conseils aussi dangereux que méchants à nos fanatiques. La seule chose à faire, disait-il, serait de faire, disparaître de l'Amérique du Nord toutes les langues étrangères. Et il ajoutait:

Il ne devrait pas y avoir de presse publiée dans une autre langue; il ne devrait y avoir d'écoles conduites dans une autre langue; il ne devrait y avoir aucune assemblée ou aucun discours public tenus dans une autre langue.

Donc pas d'illusions les Etats-Unis ont leurs boches tout comme Ontario.

On ne doit pas oublier, par exemple que pour 18 millions de catholiques il n'y a aux Etats-Unis que 24 députés catholiques, tandis que les loges et les sectes sont représentées par un très grand nombre de membres; seuls les méthodistes ont 82 députés alors qu'ils ne sont que 7 millions aux Etats-Unis.

L'annexion pour nous serait la pire des choses car elle scellerait à tout jamais notre sort et ruinerait complètement nos aspirations nationales.

Le cinéma à Paris

Le Comité diocésain de Paris a protesté contre la propagande faite sans discernement, sous forme d'annonces payées, en faveur des établissements cinématographiques, par des journaux qui se prévalent du titre de catholique.

Le Comité diocésain a fort sagement précisé le sens de son intervention, il a évité de déclarer une guerre de principe à une industrie dont nous n'avons encore vu que les débuts et qui paraît appeler à jouer dans la vie moderne un rôle sans cesse accru. Sa protestation vise uniquement certains films dangereux au point de vue moral.

Les catholiques devront se préoccuper de plus en plus du cinématographe, son influence ira contre-balancer de plus en plus dans les milieux populaires celle des journaux. Or, les grandes entreprises qui détiennent le monopole de la fabrication des films sont des groupements de capitaux absolument dépourvus de toute préoccupation religieuse.

La part de la religion dans les programmes des vues données se réduit à un film de caractère chrétien pendant la semaine sainte et à quelques vues de congrès ou cérémonies religieuses le reste du temps.

Le spectateur assidu n'a rien qui lui donne sur l'écran une idée de l'importance du rôle de la religion dans la vie nationale: le cinéma peut contribuer lentement ainsi à la déchristianisation des masses.

Ajoutons que certains films historiques reproduisent, sans aucun dessein hostile nous voulons le croire, des scènes peu favorables à l'Eglise rédigées par des écrivains de parti pris et dont les affirmations sont reconnues historiquement fausses.

Enfin, d'autres à prétentions scientifiques contredisent pratiquement certains enseignements de l'Eglise.

On voit que la lutte contre les films policiers est loin de représenter la seule tâche des catholiques dans ce domaine. L'idéal serait évidemment la constitution d'un centre cinématographique capable d'éditer des vues inspirées d'une idée chrétienne, mais sa réalisation présenterait de grandes difficultés pratiques.

Clemenceau vs Caillaux

Le tigre tient toujours sa proie. Les dernières nouvelles de Paris mandent que Caillaux a été enfin emprisonné à la suite de révélation au sujet de la sale affaire Bolo.

Caillaux paraît être dans une situation très périlleuse et aucunement de taille à lutter contre le vieux Clemenceau.

Cette fois le traître ne peut plus compter sur le pistolet de la Caillaux pour gagner sa mauvaise cause.

Juste hommage

M. Lansing, secrétaire d'Etat des Etats-Unis rend un bel hommage aux Canadiens.

Quand sera dressé le tableau d'honneur de ce gigantesque conflit, je ne souhaite pas, dit-il pour les Etats-Unis d'honneur plus grand que d'avoir leur nom inscrit non pas au-dessus, mais à côté du nom du Canada.

Le dernier rapport annuel de la Commission de l'Exposition accuse un déficit de près \$6 000. Que de choses il y aurait à dire. Contribuables veillez au grain.

La Question Ontarienne

Une page d'Histoire

Voici un résumé fort instructif d'une récente conférence de M. l'abbé L. Groulx sur la question ontarienne:

"La question ontarienne, je vous en parle, dit en débutant le conférencier, parce que c'est une question bien vivante, qui n'est pas encore réglée et que la menace de la prison pèse toujours sur la tête des Canadiens français de l'Ontario; parce que après ces élections nous pouvons nous attendre à beaucoup; parce que c'est une suprême bataille que nous engageons et si l'on perd la partie je ne sais ce que les Canadiens français pourraient obtenir dans la suite".

Passant aux origines, le distingué professeur de Laval, a raconté que seules 63 familles canadiennes françaises établies en Ontario, à l'époque de la conquête, ont su résister à l'influence anglaise et ont formé le plus pur noyau des catholiques de cette province. Graduellement le groupe se développa et acquit des proportions telles qu'au temps de la Confédération 50,000 Canadiens français vivaient dans la province voisine et jouissaient même de certaines libertés scolaires avec des écoles bilingues et même une école normale bilingue.

De tout temps cependant les gouvernants ontariens leur cherchèrent noise; mais ce n'est qu'en 1912, qu'ils décidèrent ouvertement la lutte antifrançaise. Un congrès canadien français venait de se réunir où nos compatriotes avaient pris connaissance de leur nombre et de leur force. Les loges orangistes s'émurent. Le règlement XVII n'est pas l'oeuvre seulement du gouvernement d'Ontario, mais de l'union des Irlandais catholiques et des loges orangistes. Le gouvernement avait cependant besoin de prétextes et fit faire une enquête sur le système scolaire des Canadiens français. Le rapport établit en définitive que malgré leurs lacunes les écoles canadiennes françaises valaient n'importe laquelle des écoles publiques.

Le témoignage n'était pas à recuser. C'étaient des créatures du gouvernement qui avaient présidé le comité d'enquête et c'était un fonctionnaire du gouvernement qui avait rédigé le susdit rapport. Malgré cela et prouvant bien son intention et sa malveillance, le gouvernement ontarien vota le règlement XVII. Le gouvernement impérial lui-même n'y a pas d'abord vu clair mais a déclaré en toutes lettres que ce règlement était destiné à rayer des écoles l'enseignement du français.

Le règlement XVII est un règlement détruisant les écoles bilingues. Il peut y avoir deux sortes d'écoles: l'école où le français a le droit d'être enseigné et sert de langue de communication et l'école où le français peut être enseigné mais est prohibé comme langue de communication.

Le règlement a décrété que le français ne pouvant être langue de communication dans les écoles du premier genre que dans le premier cours du stage scolaire. La deuxième année le français est déjà à la discrétion de l'inspecteur.

La deuxième école où le français est matière d'étude on ne pourra y faire du français que pendant les quatre premiers cours à ces conditions: a) les parents devront le demander; b) les inspecteurs le permettre; c) pendant une heure par jour au plus d) et à la condition expresse que cette étude ne nuise pas à l'étude de l'anglais.

Voilà la régime des écoles fondées avant le règlement XVII, c'est-à-dire avant 1912, de par la volonté des autorités, dans des localités où les Canadiens français sont presque en totalité, l'ensei-

gnement du français est prohibé.

Et depuis six ans qu'il est imposé, ce néfaste règlement n'est nulle part observé, dans les écoles bilingues de la province. C'est la faillite manifeste du règlement.

M. l'abbé Groulx raconte alors l'atrocité perpétuelle à Plantagenet où l'usage du français chez une population presque entièrement canadienne française, est prohibé dans les écoles; à Greenshield où la population canadienne française est de 80 pour cent, l'usage du français dans les écoles n'est pas davantage permis. A Windsor, l'enseignement français n'a pas plus de liberté où la population canadienne française est de 80 pour cent. A Bellevue où tous les enfants sont catholiques et canadiens français la langue française n'a pas plus de droits.

Le but manifeste de ces violations est d'empêcher les Canadiens français de s'étendre. Le jour où le Canadien français aura perdu sa langue et sa foi il sera anglais et aura disparu devant l'Anglo-saxon.

La plus outrageante des violations des droits des pères de famille et des droits de sujets britanniques, (no taxation without representation) est celle qui s'est perpétrée à Ottawa, où tous les contribuables se sont vu leurs deniers confisqués et administrés par une commission qu'ils n'avaient pas élue et qui ne les représentait pas, et subi la pression violente du gouvernement de donner à leurs écoles les professeurs, les livres, l'enseignement que celui-ci croit de son bon vouloir d'accorder.

"Si le gouvernement exigeait ici que dès demain nos enfants parlent anglais, et cessent de parler français n'aurions-nous pas raison de nous révolter contre cet acte arbitraire. Eh bien, c'est ce que le gouvernement d'Ontario exige de nos frères de là-bas. Et nous n'irions pas leur porter secours quand ceux-ci réclament notre aide dans cette lutte contre ces hypocrites champions de la démocratie et des petites nations, qui ne cessent de fouler au pied la minorité canadienne française de leur province, et ces fanatiques qui font les dégoûtés devant la "kulture" allemande et accordent plus de liberté à la langue allemande dans leur province qu'à la langue de la grande protectrice des droits outragés".

L'assemblée a frénétiquement acclamé ces vigoureuses paroles.

"Quelle résistance les Canadiens français allaient-ils faire à la persécution?" reprit le conférencier. Trop fiers pour abdiquer, nos compatriotes, sentant leur existence compromise, n'ont point lâché prise devant l'agresseur.

Le gouvernement, violant la constitution de 1867 élit un inspecteur, super-inspecteur, des écoles".

"Un congrès des commissions scolaires conseilla à tous les professeurs et maitresses de ne point laisser voir les enfants. Aussi lorsque ce personnage arriva à une école d'Ottawa, à un signal de la maitresse, tous les enfants prirent leurs eifets et la porte, laissant l'inspecteur en face des pupitres vides".

"Les commissions scolaires refusèrent de payer leurs taxes. Dans les écoles de campagne on se moqua des subventions du gouvernement. Il n'en était pas ainsi de la ville d'Ottawa où les subventions sont plus fortes. Qu'a-t-il fait? Les Frères des Ecoles Chrétiennes, les Soeurs Grises, et de petites Canadiennes se sont sacrifiées gratuitement pendant deux ans pour ne pas laisser disparaître les écoles canadiennes-françaises.

La petite commission voulait nommer ses instituteurs et les imposer aux écoles. Mais on veillait. Les plus humbles comme les plus hautes dames se chargèrent vivement de faire la garde des écoles et si bien que l'on n'osa jamais, et l'aide de la police aurait été inutile, introduire de force les instituteurs de cette commission dérisoire.

On brava jusqu'aux condamnations des tribunaux. Tel à Greenshield où les commissaires payèrent chacun \$500 d'amende pour avoir laissé Mlle Florence Quesnel enseigner le cathéchisme dans les écoles. On ne se découragea pas. On racheta un vieux hangar et un beau matin les enfants de Greenshield rentrent dans le vieux hangar transformé en école, avec Mlle Quesnel comme institutrice. Partout se manifesta le courage et le patriotisme!

Il convenait de ne pas oublier la part de la jeunesse écolière dans la lutte scolaire. M. l'abbé Groulx ne l'a pas oubliée. L'éloquent conférencier a relaté la célèbre manifestation des petits garçons au mois de septembre 1916 à l'ouverture des écoles. Ils paradèrent à travers la ville en criant et en portant sur des oriflammes les inscriptions comme celles-ci: "Donnez-nous nos écoles".

Il n'y a pas jusqu'aux petites filles qui n'aient désiré se jeter elles aussi dans la lutte, mais d'une manière plus paisible. Les religieuses leur distribuaient des mortifications à faire, des prières à réciter, pour le triomphe de la cause.

"Tous ces vaillants du devoir, dit en terminant M. l'abbé Groulx, nous ont rendu service. Ils nous ont appris la fierté, à relever la tête devant l'opresseur, à nous asseoir au côté des Anglais, si non comme leurs frères du moins comme leurs égaux; ils nous ont fait souvenir que nous avons des droits sur ce sol que nous avons sauvé trois fois à la domination anglaise; ils nous ont montré à nous tenir droit devant les persécuteurs; ils nous ont réveillés et fait entendre que la paix ne pouvait avoir de base solide que sur la reconnaissance des droits et la justice.

"Cette lutte est belle: mais l'avons-nous, le droit de revendiquer l'usage de notre langue! Quand même tous les parlements se prononceraient contre nous, il est une loi qui nous protégera toujours derrière ses impénétrables renforts, c'est la loi naturelle".

Un appel au "Fair Play"

Le Canadian Courier de Toronto, publie, dans son numéro du 12 janvier, une lettre d'un correspondant de Windsor, du nom de Verne Dewitt Rowell.

"N'étant ni catholique ni Français, personne ne peut m'accuser de partialité en faveur des Québécois, écrit-il. Je crois cependant qu'il est temps de cesser cette campagne exagérée consistant à harceler les Canadiens français, et qu'une certaine catégorie de journaux ontariens s'est permise d'une manière outrée, au cours des trois années dernières et plus que dure la guerre".

Rappelant la motion Francoeur, cet Ontarien affirme qu'elle indique chez les Québécois "au moins le sens de la délicatesse, chose entièrement inconnue chez les aboyeurs-aux-Français (French Baiters)". Et sans se prononcer sur son mérite, il désapprouve les réflexions qu'elle a suggérées aux journaux fanatiques. Puis il continue, sur un ton badin:

"Il se peut que les Canadiens français soient des lâcheurs, des traîtres, des rejets dégénérés de Français dégénérés unis à de femmes indiennes,—j'ai lu toutes ces affirmations d'un intérêt saisissant dans la presse ontarienne et américaine, sans avoir assez de connaissances historiques pour les contrôler,—mais n'allons-nous pas enfin donner un moment de répit aux gens de Québec? n'y a-t-il personne autre autour de nous dont nous puissions à son tour, maltraiter le chien, pour faire un changement?"

"La presse anglaise du Canada, ajoute-t-il, a donné trop d'espace et trop d'attention aux politiciens, aux démagogues, aux prêchers, aux journalistes, à tous

Le recrutement des Canadiens français

Nous trouvons dans *La Clinique*, revue d'une nature purement professionnelle, publiée dans l'intérêt des médecins de langue française de l'Amérique du Nord, l'intéressante réponse suivante à un correspondant qui signe "Médecin Militaire":

"Nous ne sommes pas d'avis de publier votre lettre pour le moment. Elle produirait un trop mauvais effet. Nous sommes tenus pendant la guerre à la plus grande réserve. Malgré tout nous savons parfaitement comment marchent les choses... et comment on sacrifie les droits des Canadiens français dans les nominations. N'est-il pas pénible (pour ne pas qualifier cela d'une expression plus énergique) de voir qu'on n'a pas encore formé une brigade ou une division purement canadienne-française, commandée par un Canadien français? "(Cette citation, non moins actuelle aujourd'hui est prise de la livraison de juin 1916)". Nous sommes convaincus que l'on aurait pu trouver 100,000 hommes au Canada et aux Etats-Unis pour former un corps d'armée de langue française, commandé par des officiers de même langue, si, à Ottawa, nous avions eu des hommes clairvoyants et soucieux de donner aux éléments français d'Amérique l'occasion de manifester leur attachement à la France et à la cause des Alliés. Mais comme la clairvoyance, l'ordre, la logique, la justice et aussi la probité, sont méconnus, les affaires de recrutement au Canada marchent mal et on accuse les Canadiens français d'apathie, alors que les responsabilités sont au sommet de la hiérarchie. Etablira-t-on jamais la responsabilité d'insuffisance et d'incapacité? Voilà la question que nous posons à ceux qui parlent souvent de justice, de vérité et d'honneur".

MESSIEURS

Les Curés

Nous attirons votre attention sur les débentures de la CORPORATION SCOLAIRE de la ville de Trois-Rivières que nous annonçons dans une autre colonne.

Ces débentures sont à 5 ans et portent intérêt à 6 p. c. semi-annuellement.

Ce placement, à cause des garanties qu'il offre, mérite tout spécialement l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la protection des économies de notre population.

J. H. BOISVERT, N. P.

Directeur-Gérant.

Phone: 6377.

Provincial

Securities LTD.

105 Côte de la Montagne, Québec.

LA PÊCHE INFERNALE

Le théâtre est le grand hameçon dont le diable se sert avec le plus de succès pour pêcher les chrétiens, surtout la jeunesse. de passagers traversent le pont de Québec.

ces personnages remuants, étroits, ignorants, à courte vue.

"Et rappelant que plusieurs ontariens sont opposés à cette campagne, il termine ainsi": Si les Québécois sont des traîtres, qu'il faut soumettre à la conscription ou qu'il faut, de force, faire rentrer dans la Confédération ou en faire sortir, à la baïonnette, suivant la demande continue de quelques rédacteurs ou orateurs, alors, l'Ontario possède aussi un très grand nombre de traîtres".

La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec

BANQUE D'EPARGNES

HAUTE-VILLE, Bureau-Chef, 21 Rue St-Jean, en face de la Côte du Palais.
 ST-ROCH.....coin des rues St-Joseph et du Pont.
 ST-SAUVEUR.....801 rue St-Valier.
 ST-JEAN-BAPTISTE.....coin des rues Claire-Fontaine et St-Jean.
 BASSE-VILLE.....coin Côte de la Montagne et rue St-Pierre.
 LIMOILLOU.....coin 5ème rue et 4ème avenue.
 LEVIS.....103 rue Commerciale.
 LEVIS.....20 rue Eden.

Les succursales de St-Roch, St-Sauveur, St-Jean-Baptiste, Limoilou et Lévis, rue Eisa, sont ouvertes tous les samedis et lundis, le soir de 7.00 à 8.30 heures.

La Caisse d'Economie, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.

TEL. BELL : 4343.

A. S. BEDARD PEINTRE-DECORATEUR

118, DES STIGMATES, Québec.

Spécialité : Décoration d'Eglise

A VENDRE :

Peintures en Gros et en Détail

DOREUR, LETTRAGE, IMITATION, TAPISSAGE, POLISSAGE, Etc., etc.

Importateur de VERRES de toutes sortes. Tous renseignements donnés sur demande.

Tél. 1684

OSCAR BEAULÉ

ARCHITECTE, A. A. P. Q.

21 D'AIGUILLON QUÉBEC

Ancien bureau R. P. LeMay.

Tél. 2713

H. ERNEST BEDARD

Entrepreneur général

Spécialité : Construction d'églises, de couvents, d'écoles.

70 RUE JEANNE D'ARC - QUÉBEC

TELEPHONE 2077

HUBERT MOISAN

Entrepreneur de Pompes Funèbres

Et Embaumeur

Tél. 4256

J. SIMEON BERGERON

ARCHITECTE - Membre A.A.P.Q.

103, Rue ST.-JEAN - Québec.

MESSIEURS

Les Notaires

Nous attirons votre attention sur les débentures de la CORPORATION SCOLAIRE de la ville de Trois-Rivières, que nous annonçons dans une autre colonne.

Ces débentures sont à 5 ans et portent intérêt à 6 p. c., payable semi-annuellement.

Ce placement est certainement le plus intéressant que vous pouvez offrir à votre clientèle.

PROVINCIAL SECURITIES LTD.,

105 Côte de la Montagne, Québec

J. H. BOISVERT, N. P.,

directeur-gérant.

Phone: 6377.

La désertion du sol

Nous lisons dans le Devoir :

Le Sun de Toronto constate que seize des comtés ruraux ontariens de langue et de population anglaises ont perdu plus de 11,000 âmes, au cours de 1917; il évalue à 30,000 au moins la dépopulation rurale de l'Ontario pendant la même époque. Cela, dit-il est plus grave que jamais depuis une quarantaine d'années. Des causes économiques, ainsi que les industries de guerre, le recrutement et l'armée sont les principales raisons, selon lui, de cette déperdition de la classe rurale ontarienne. Il serait intéressant de savoir si le Québec rural n'a pas eu, lui aussi, en 1917, sa grande migration vers les villes et les industries de guerre. Un fait est certain; c'est que les saignées faites dans les villes par le recrutement se combent au détriment des campagnes, par des gens d'origine rurale qui quittent la terre pour les fabriques et les industries, que ce soit dans l'Ontario ou aux Etats-Unis. Et le Québec n'échappe certes pas à cette loix.

En retard

Le Manchester Guardian rapporte le Devoir, conte qu'il y a quelques jours à Paris, le général Pershing, qui est très ponctuel, avait demandé une automobile pour deux heures précises. La voiture n'arriva qu'à deux heures trois minutes. "Vous êtes en retard de trois minutes", dit le général à la femme-chauffeur. La Parisienne à l'esprit vif, répliqua, tout en démarant: "Et vous, général, de trois ans". L'allusion au temps pris par les Américains pour entrer dans la guerre,—temps trop long, d'après certains des alliés,—n'eut pas, paraît-il, pour effet de faire se prolonger la conversation. La machine fila et le général Pershing se tut. Une femme l'avait vaincu.

Grosses Vérités

Etudiant et commentant le discours de Lloyd George, M. Henri Bourassa écrit: "L'Inde et l'Irlande ont assuré autant de droit à leur autonomie, et même à leur indépendance, que la Belgique, la Roumanie et le Serbie. Les Canadiens français ont plus de droits à leur vie propre dans toute l'étendue de la Confédération canadienne que les Français à la reprise de l'Alsace-Lorraine ou que l'Italie à la conquête du Trentin".

A Halifax les élections fédérales retardées à cause du désastre, auront lieu le 28 janvier.

Les vêtements en papier

Un professeur français, qui se trouvait en Autriche-Hongrie lors de la déclaration de guerre, qui y demeura sous la plus étroite surveillance et vient seulement d'être rapatrié en Suisse, communique au "Journal", sur la situation économique dans les empires centraux, des renseignements d'où nous extrayons les précisions suivantes:

Depuis près de deux ans, le manque de laine et de coton est devenu si sensible dans les empires centraux que, pour y suppléer, on dut se mettre de bonne heure à la recherche d'un succédané textile. On songea tout de suite à transformer l'industrie des étoffes en papier, déjà exploitée sur une assez grande échelle au cours des trente dernières années. Les progrès que l'Allemagne et l'Autriche ont réalisés dans ce domaine en 1916 et 1917 sont considérables.

Cette branche florissante de l'industrie produit aujourd'hui, dans les deux pays, des étoffes en papier pour la confection des vêtements. Pour tisser les étoffes en question, on mélange du papier, dans un but purement décoratif, différents fils de laine provenant de déchets recueillis par les chiffonniers et des vêtements devenus inutilisables, tels que les vieux uniformes militaires, dont on possède d'énormes stocks. Grâce à l'emploi de ces fils, le tissu de papier offre, à s'y méprendre, l'aspect d'une étoffe d'avant guerre.

Depuis longtemps déjà, les nouvelles étoffes en papier sont exclusivement employées à confectionner les casquettes grises des soldats austro-hongrois. Elles ont rendu les plus grands services en Autriche comme en Allemagne, lorsqu'il a fallu habiller quantité de prisonniers et de réfugiés. Dans tous les camps de concentration, l'usage des confections en étoffe de papier, aussi chaudes en hiver que fraîches en été, a donné les meilleurs résultats. Aujourd'hui, dans les grandes fabriques des empires centraux, les vêtements des ouvriers sont tous en étoffe de papier. Dans les usines, le nouveau complet en papier, adopté pour tous les ouvriers sans exception, est solide, pratique et imite à la perfection les vêtements en tissus véritables. Les étoffes de papier se teignent en toutes couleurs, sans plus de difficulté que le coton, le jute ou la laine.

La demande de tissus en papier est déjà telle que l'industrie autrichienne avec ses 260 filatures et ateliers de tissage, ne peut même pas faire fabriquer ces étoffes de guerre, on coupe le papier à tisser en petits rouleaux ininterrompus en forme d'assiettes qui, suivant l'usage auquel on les destinent subissent ensuite l'opération du filage, du moulinage ou du retordage. Les essais auxquels on a procédé récemment ont même permis d'obtenir un fil très fin et très solide.

Dans le tissage des étoffes de guerre la chaîne seule est en papier, tandis que la trame plus visible est en fils de laine ou de coton provenant de déchets.

Les journaux annoncent qu'une exposition de tissus en papier va s'ouvrir sous peu à Breslau et montrera les étonnants progrès de cette branche d'industrie si féconde en espérances. En ceci comme en tout, l'Allemagne est beaucoup plus avancée que l'Autriche. Dans ce dernier pays, on est encore à de timides essais de vêtements civils, de linde, du jupons et de tabliers en étoffe de papier, tandis qu'en Allemagne ces articles sont déjà prescrits et pour la plupart soumis au régime des cartes de consommation. Il paraît que ce système sera bientôt adopté dans la monarchie germanique. L'exposition de l'union professionnelle des corps de métiers, qui aura lieu dans quelques semaines, montrera d'ailleurs les ré-

tats obtenus par l'industrie autrichienne des tissus en papier.

Quoi qu'il en soit, il est vraiment surprenant de voir tous ces articles qu'on fabrique déjà avec du papier, sans que le public non averti qui les voit ou les emploie ait la moindre idée que ce sont là de simples imitations. On confectionne en papier jusqu'aux chemises, aux tricots à mailles et aux cravates, en mélangeant toutefois pour ces dernières le fil de papier à une certaine proportion de soie artificielle.

Le linge de papier est parfaitement lavable, mais ne supporte pas la vapeur. Les gros tissus sont particulièrement beaux. Nombre de magasin de Vienne exposent dans leurs vitrines des étoffes pour tapis des couvertures et des descentes de lit si bien imitées qu'aucun des passants qui les regardent ne devinent qu'elles sont en papier. Le grand public ne se doute guère non plus que les conductrices de tramways en Autriche portent toutes des vêtements de papier. L'organidine faisant presque complètement défaut, on ne fabrique plus qu'en papier les formes de chapeaux pour dames.

En ce qui concerne la solidité des étoffes en papier, on peut dire que l'industrie arrivera sous peu à une perfection relative.

Quant au prix de revient, il est comparativement bon marché.

Des fous désirables

La Semaine Paroissiale de Fall River rapporte le beau geste suivant d'un juge américain:

"Marie Joséphine Donley cite en justice les Religieuses de Ste. Catherine de Manhattan, New-York, pour lui avoir volé sa fille Hélène Joséphine qui s'est enfuie à leur Couvent le lendemain matin du jour où elle eut 21 ans. La cour fut priée de considérer que la jeune fille est atteinte de manie religieuse, résultat de longues séductions dont elle fut l'objet de la part des Religieuses. A quoi le juge Faber, de la Cour Suprême, répondit: "Si l'amour de la religion est une folie, plût au ciel que nous fussions tous un peu plus fous de cette manière! Chaque jour, sur les champs de bataille de l'Europe, ceux qui se battent pour nous et pour la liberté du monde, reçoivent aide et réconfort de femmes qui portent le même habit que votre fille. L'insensée, madame, c'est celle qui veut empêcher les malheureux d'être secourus"! Il fut établi que la jeune fille n'avait agi que de son gré entrant au couvent".

Deux mesures

Sir Lomer Gouin au nom de la province de Québec, a été le premier à protester contre l'arrêté du gouvernement fédéral concernant l'émission des obligations paroissiales.

Le protêt de notre gouvernement était ferme et digne, il s'appuyait sur une question de droit constitutionnel.

Ce fut le signal d'une nouvelle bordée d'attaques et d'injures contre nous de la part de la presse fanatique anglaise.

Le Manitoba et la Saskatchewan viennent de protester eux aussi à la suite de Québec. Cette fois les fanatiques trouvent que ces provinces sont parfaitement dans leurs droits.

C'est cela la justice et le fair play.

MENTALITÉ CANADIENNE

Mercredi, le 23 Janvier, à 8 heures du soir, à la Salle Loyola, M. Athanase David M.P.P. donnera une conférence sur la Nécessité d'une mentalité canadienne. Entrée 25 sous.

Nos prussiens jaunes

Les journaux nous annoncent le nouveau coup de prussien que le gouvernement canadien vient d'imaginer contre les Canadiens français qui s'établissent dans le nouvel Ontario.

"Les Canadiens français qui désirent s'établir dans l'Ontario septentrional devront signer un engagement solennel (affidavit) par lequel ils s'engageront à obéir au fameux règlement XVII, qui a été la cause de tant de difficultés dans les parties françaises de la province". La dépêche ajoute que le défaut de se conformer à cet engagement comportera, outre les sanctions générales qui peuvent être prévues par la loi, la perte, sans compensation aucune, de tous les droits du colon et de tout argent qu'il pourrait avoir versé sur le prix de sa terre.

C'est, écrit le *Devoir*, une application nouvelle de la loi du *Test* qui subordonnait à l'apostasie religieuse l'accession des Anglais catholiques aux hautes fonctions publiques. On veut maintenant subordonner à la promesse d'anglicisation des petits enfants l'acquisition d'une fraction du sol canadien, de ce sol que nos pères, même dans l'Ontario, ont été les premiers à fouler.

C'est-à-dire qu'après avoir menacé les gens de l'emprisonnement, après leur avoir enlevé, parce qu'ils ne voulaient pas se laisser angliciser, les octrois scolaires prélevés sur leurs impôts comme ceux de tous les autres citoyens, on veut maintenant ajouter à tout l'arsenal légal la confiscation et subordonner à une promesse odieuse l'acquisition même du sol dans l'Ontario.

Nous savons que les Prussiens avaient monté tout un programme pour chasser les Polonais de la terre. Nous serions curieux de savoir s'ils avaient trouvé quelque chose d'aussi fort.

LE THEATRE

LE DIMANCHE

Nous lisons dans l'*Action Catholique*:

Quand même les théâtres donneraient de bons spectacles, le fait de les tenir ouverts le dimanche est une violation certaine du jour du Seigneur. Mais, quand on sait de quelle pâture se nourrissent les habitués de spectacles, quand on a vu et qu'on voit encore, sur semaine, les exhibitions de honte qui se donnent aux théâtres de Québec, pareille violation a un cachet d'insolence et de révolte ouverte qu'une société avertie de son vrai rôle et soucieuse de sa propre sauvegarde devrait être en mesure de ne pas tolérer.

Nos théâtres, comme ceux de l'étranger, sont des écoles de libertinage.

Quand donc, voudra-t-on comprendre qu'on y trouve, diluée de façon subtile aux uns étalée plus ouvertement aux autres, la leçon du vol, du meurtre, de l'amour libre et de l'adultère? Quand donc voudra-t-on se dire que presque tout cinéma, par exemple, est dirigé soit contre le bon goût et la distinction, soit contre le mariage et la famille?

Ces loups attaqués

Nous ne sommes pas plus responsables de ces soulèvements périodiques du fanatisme, écrit le *Patriote* de l'Ouest, que ne l'est l'agneau des fureurs du loup. Nous n'avons attaqué personne et nous ne voulons dominer personne, mais nous entendons que nos droits soient respectés, et nous entendons prendre les mesures nécessaires pour qu'ils le soient".

Rome défend les danses modernes

Un décret publié, et signé par le cardinal de Lai, secrétaire de la consistoriale, en date du 10 décembre 1917, défend définitivement les danses dites modernes.

Cette décision n'a pas causé une grande sensation en Italie parce que depuis que la guerre est commencée, on ne danse guère dans ce pays, mais il n'en sera peut-être pas ainsi en Amérique.

Ce sont en effet les évêques américains qui ont surtout demandé au Saint-Siège de défendre ces danses, qu'on appelle tango, la machicke, etc.

C'est un coup, qui devrait être mortel, pour la *dancing churc*.

Tous connaissent les abus que nous avons maintes fois signalés au sein de certaines sociétés catholiques américaines qui propageaient avec rage cette coutume païenne de la danse.

Dieu veuille que le scandale prenne fin.

Nouvelles terres Canadiennes

Plusieurs îles ont été découvertes dans l'Océan Arctique, au nord-ouest de la Terre de Banks, au printemps de 1916 par Stefanson, l'explorateur canadien. Cette nouvelle a été apportée ici par le capitaine Lane qui est arrivé des régions arctiques, avec des nouvelles directes de Stefanson. Celui-ci passe l'hiver de 1917-1918 à l'île Bartel. L'explorateur a proclamé les droits du Canada et la possession des îles nouvelles.

Ces îles, croit-on, sont sises près d'un grand continent que l'explorateur découvrit en 1914, au nord-ouest de l'île Prince Patrick. La terre de Banks et l'île Prince Patrick sont situées au nord-ouest et à l'ouest, dans la mer Arctique.

Stefanson, a déclaré le capitaine Lane, se prépare à faire dans l'été de 1918 exploration de plus de 300 milles au nord-ouest des côtes canadiennes, dans la mer Arctique, il doit partir au mois d'avril et espère atteindre en juillet, l'île Wrangel, au nord de la Sibérie. Il passera l'hiver 1918-19 sur cette île et reviendra ensuite, au printemps 1919, par le détroit de Behring, à Nome, Alaska.

Une demande de M. Sauvé

M. Sauvé a donné avis de l'interpellation suivante au sujet de la composition du Conseil Législatif:

1. Combien de cultivateurs, lauréats agricoles, siègent au conseil législatif?
2. Combien de représentants des unions ouvrières?
3. Combien d'industriels?
4. Combien de professeurs d'université?
5. Combien de professionnels?
6. Combien de marchands?

On comprend que M. Sauvé veut par là attirer avec raison l'attention du gouvernement sur la façon plus ou moins équitable dont se fait le choix des membres du Conseil législatif.

En général, dans les nominations au Conseil législatif, nos divers gouvernements n'ont tenu compte uniquement ou des services politiques rendus.

M. Sauvé rappelle la véritable manière de procéder, nous l'en félicitons.

Criez plus fort!

Maintenant que les élections ont eu lieu et qu'on a imposé la conscription aux Canadiens français, l'Ouest commence à se lamenter et à dénoncer ceux qui appliquent cette loi funeste capable d'affamer et l'Europe et le Canada.

Nous avons besoin de 21,000 pour les semences, crient les fermiers de l'Ouest et vous envoyez des agriculteurs au front.

Criez fort, criez plus fort, Borden et ses ministres dorment.

Il aurait été plus sage et plus pratique pour vous de suivre l'exemple de Québec au lieu de donner la main à Ontario.

La haine et le fanatisme sont de mauvais conseillers.

Vous aviez à choisir entre la famine et la guerre, vous avez voulu les deux. Le gouvernement vous les donne généreusement.

Soyez contents.

CANADIEN

Jugement favorable

De Toronto on annonce que le juge Clute, s'est prononcé substantiellement en faveur de la Commission des écoles séparées d'Ottawa contre la Banque de Québec, la Banque d'Ottawa et membres de la Commission Gouvernementale des Ecoles Séparées d'Ottawa, au sujet de l'argent des écoles séparées qui a passé entre les mains de la Commission, qui en dispose.

Nous aurons occasion de parler de ce jugement.

L'IDEAL CATHOLIQUE

Revue Catholique illustrée mensuelle pour la jeunesse.

Un an: \$2.00

25 rue St Gabriel

Montréal

Les brasseurs anglais

Les brasseurs anglais, dit le *Devoir*, continuent de faire de jolis profits, malgré la guerre. "Ils jouissent d'une prospérité surprenante et qui se maintient, en dépit des restrictions imposées à leur industrie par le gouvernement anglais", note un rédacteur financier. Ainsi, les bénéfices de *Samuel Allsop and Sons* pour leur dernier exercice annuel sont de \$1,198,575, approximativement, contre \$809,000 pendant l'exercice précédent. De même, la brasserie *Huggins and Co* a pour son dernier exercice des bénéfices doubles de ceux de l'année précédente et la *Edinburg United Brewery* a fait de si bonnes affaires qu'elle a pu payer quatre dividendes annuels en souffrance. John la guerre, et les brasseurs du Royaume-Uni ont certes pour devise: "*Business Bull* tient évidemment à sa bière, malgré *more than usual*".

ADRIEN FALARDEAU, L. L. B.

AVOCAT

EDIFICE QUEBEC RAILWAY

TELEPHONE 2307

EUGENE L'HEUREUX, B. A., L. L. L.

AVOCAT

Immeuble: "METROPOLITAN".

39 rue St Jean, Québec

BUREAU: Tous les jours, Le soir

tous les lundis, mercredis et vendredis,

à 7½ heures. TELEPHONE: 6465

Résidence: 6 Avenue Bougainville.

Telephone: 3194

Gastonguay, Gastonguay & Giroux

ARPENTEURS, GEOMETRES
INGENIEURS

Bureaux: Edifice Morin

111 Côte de la Montagne

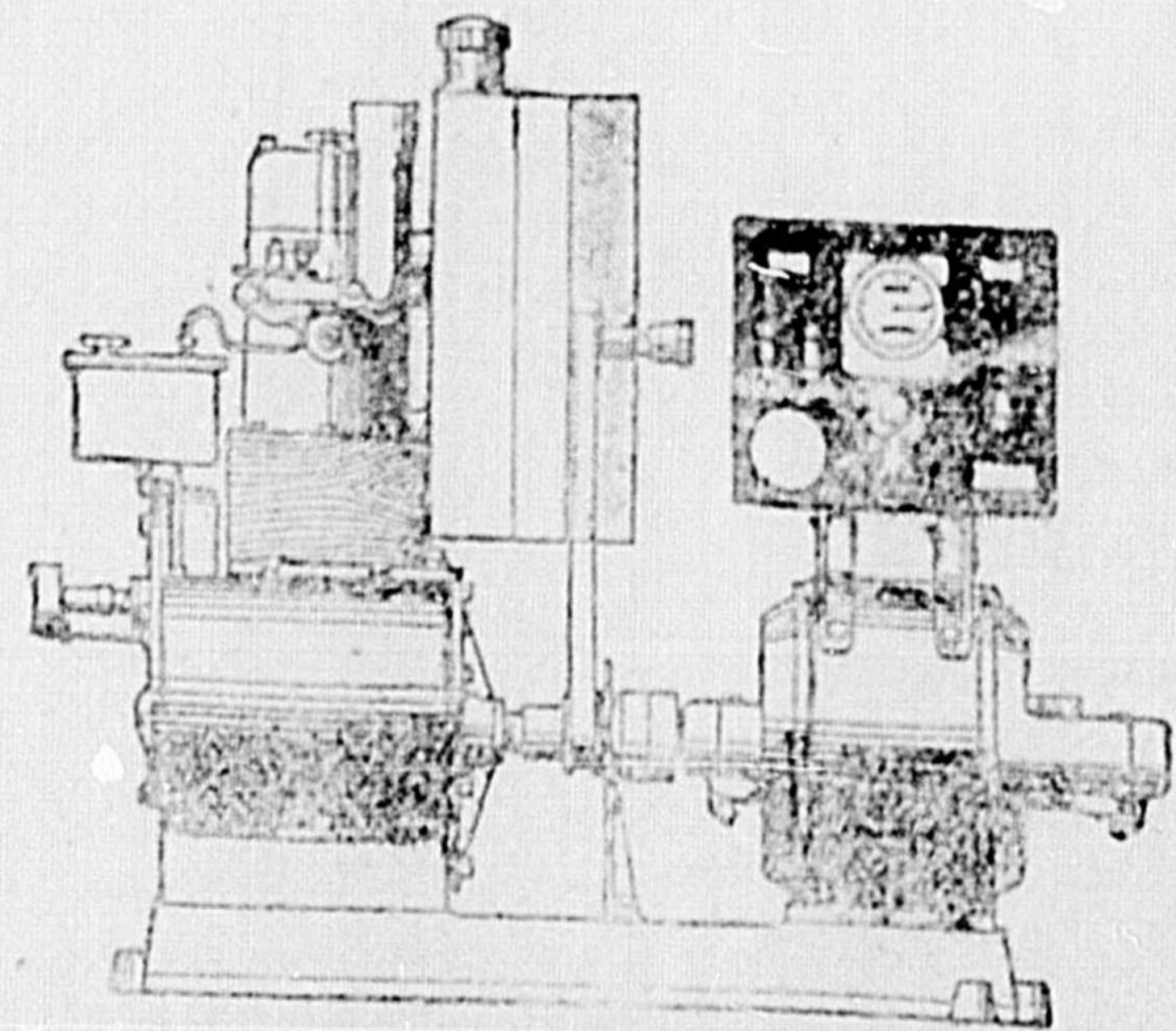
Se chargent de tout genre d'arpentage,
en ville et en dehors de la ville.

TELEPHONE 3897

Lumière électrique

"GENCO"

Voltage 32-60 et 110



Simple, Facile et Economique.

De 50 à 500 lumières, garantie pour éclairer un Village, Presbytères, Collèges, Couvents, Marchands, Cultivateurs, etc.

Pour tout renseignement, s'adresser à C.-J. LOCKWELL, Agent-Général,

6 rue de la Fabrique, QUEBEC.